

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE LES MARGUERITE

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Les Marguerite tenue le 4 février 2020 à 19h00

ÉTAIENT PRÉSENTS

Nancy Toutant présidente et parent représentante au comité de parents

Sarah Décarie parent

Christiane Bouthillier parent et substitut présidente, représentante au comité de

parents

Marie-Eve Desrosiers parent

Nathalie Blais enseignante Ginette Borduas enseignante Valérie Leclerc enseignante

Lucie Collin représentante du personnel de soutien

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Mélanie Bérubé directrice

ÉTAIENT ABSENTS

Annie Lévesque Secrétaire

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Mélanie Bérubé, directrice de l'école, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance, il est 19h02.

C.É.19-20-19 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Lucie Collin et secondé par madame Christiane Bouthillier

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public

C.É. 19-20-20 4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 14 JANVIER 2020

Madame Mélanie Bérubé, directrice de l'école, fait le suivi au procès-verbal du Conseil d'établissement du 14 janvier 2020.

Il est proposé par madame Sarah Décarie et secondé par madame Ginette Borduas

QUE le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

PROJET ÉDUCATIF

Madame Mélanie Bérubé, directrice de l'école, nous informe de ce qui se passe à l'école concernant le projet éducatif.

C.E.19-20-21 6. GRILLE-MATIÈRES 2020-2021

Madame Mélanie Bérubé, directrice de l'école, nous explique la grille-matières 2020-2021 proposée par l'équipe-école. Il est proposé

QUE la grille-matières 2020-2021 soit approuvée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

7. PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

Madame Mélanie Bérubé, directrice de l'école nous montre l'actualisation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation. Des propositions de corrections et d'amélioration sont proposés par les membres.

C.E 19-20-22 8. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Madame Bérubé se retire et les membres du CÉ établissent les critères de sélection de la direction d'établissement.

Il est proposé par madame Valérie Leclerc et secondé par madame Ginette Borduas

QUE les critères de sélection de la direction d'établissement soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. INFORMATION DE L'OPP

Madame Bérubé nous informe que l'organisme de participation de parents travaille sur une soirée sportive familiale le 13 ou le 14 mai prochain. Le vélo, le kickball et la danse seront à l'honneur.

10. PAROLE AU RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

En l'absence de Mme Lévesque, madame Collin nous parle des sorties vécues par les enfants lors des journées pédagogiques du 27 et 28 janvier dernier. Les enfants ainsi que les éducatrices ont adoré ces activités.

II. PAROLE AU RESPONSABLE DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nancy Toutant nous transmet de l'information de la dernière réunion. Vous pouvez consulter le contenu de chacune des réunions sur le site WEB de la commission scolaire des Patriotes sous l'onglet « Parents ».

12. PAROLE AUX MEMBRES

Madame Leclerc nous parle de la journée en sortie culturelle vécue par les élèves de 4e année au Musée des Beaux-arts et au Musée Pointe-à-Calière. Ce fût une journée très agréable et enrichissante.

13. PAROLE À LA DIRECTION

14. AUTRES SUJETS

15. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du C.É. sera le 24 mars 2020 à 19h00

C.É. 19-20-23 18. LEVÉE DE LA SÉANCE 20h01

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Nathalie Blais et secondé par madame Sarah Décarie.

Nancy Toutant, présidente	Mélanie Bérubé, directrice
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.	
QUE la séance soit levée.	